



Fédération  
des Alpagnes  
de l'Isère

## COMPTE RENDU

### Assemblée Générale du 10 avril 2025 à L'ALPE D'HUEZ

**Nombre de participants :**

101 personnes à l'émargement, 68 votants et pouvoirs.

Le 10 avril 2025 à 9 h 15 les membres de la Fédération des Alpagnes de l'Isère se sont réunis au Palais des Sports et des Congrès de l'Alpe d'Huez, en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du Président Denis Rebreyend. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Denis Rebreyend, président de l'Association et président de la Commission Améliorations Pastorales. Il était assisté des membres du Bureau suivants, depuis la salle ou la tribune :

- Pierre Nicolas, vice-président, et président de la Commission Technique,
- Arnaud Chattard, vice-président, et président de la Commission Culture et Partage,
- Guy Durand, vice-président,
- Florent Salvi, trésorier,
- René Jacquin, secrétaire.

Mme Emmanuelle Ortuno, commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était excusée.

**Plus d'un tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.**

L'ordre du jour des résolutions a été rappelé par le Président :

- Approbation du rapport moral et du rapport d'activité
- Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées

Il a été fait lecture des différents rapports et le Président a mis aux voix les résolutions, conformément à l'ordre du jour.

## Résolutions à l'ordre du jour

*Approbation du rapport moral et du rapport d'activité*

*Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées*





Fédération  
des Alpagnes  
de l'Isère

## **Extraits des Délibérations**

### **Assemblée Générale du 10 avril 2025 à L'ALPE D'HUEZ**

#### **Approbation du rapport moral et du rapport d'activité**

*Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

#### **Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de +5.014 € et un total de bilan de 500.346 €.*

*Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.*

*Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

*Proposition d'affectation du résultat excédentaire de +5.014 €.*

*L'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat sur le fonds associatif.*

*Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.*



Fédération  
des Alpagnes  
de l'Isère

## **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

### **Assemblée Générale du 10 avril 2025 à L'ALPE D'HUEZ**

#### **APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITE**

*Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

#### **APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE ECOULE, DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de +5.014 € et un total de bilan de 500.346 €.*

*Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.*

*Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

*Proposition d'affectation du résultat excédentaire de +5.014 €.*

*L'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat sur le fonds associatif.*

*Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.*



L'Assemblée Générale statutaire a été suivie d'éléments techniques sur la saison 2025, sur les thèmes du sanitaire, de l'assurance bétail, opération berger d'appui, PastoKézako, ...

L'Assemblée Générale de la FAI a par ailleurs accueilli une délégation des Vosges, composée de :

- Mme Patricia ANDRIOT, Commissaire à l'aménagement du massif des Vosges ;
- Jacques MICHEL, Maire de Wildersbach et ancien président d'AFP ;
- Jean-Sébastien LAUMOND, Chargé de mission Paysage Environnement pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche ;
- Frédéric SCHALLER, Chargé de mission Paysage au Parc des Ballons des Vosges.

Cette délégation était accompagnée de Pascal GROSJEAN, Vice-Président de l'Association Française de Pastoralisme.

L'objectif de cette venue était de permettre de poursuivre les échanges entre acteurs du Massif des Vosges, des Alpes, l'Association Française de Pastoralisme et la FAI à l'occasion de l'AG 2025 de la FAI et partager sur le long terme des éléments de projet et de fonctionnement de ce type de structure de développement local.

Pour la délégation, il s'agissait, à partir de l'expérience Iséroise, de conforter la réflexion pour le Massif des Vosges sur le rôle et les missions qu'assurent une structure comme la FAI, ses partenariats et relations adhérents, dans le but d'organiser et de mettre en œuvre des actions de préservation des espaces pastoraux, l'intégration d'aspects transversaux en lien avec le pastoralisme et les différentes stratégies de soutien aux activités agro-pastorales.

L'Assemblée Générale s'est terminée avec les interventions de Cyrille MADINIER, Vice-Président à l'Agriculture du Conseil Départemental, de Cyrille PLENET, Vice-Présidente chargée de l'agriculture, de la filière bois et de la montagne à Grenoble Alpes Métropole et maire de Séchilienne, et du maire de la commune d'Huez, Jean-Yves NOYREY.

Denis Rebreyend a clôturé l'Assemblée Générale à 13 h 15.

Elle a été suivie d'un apéritif offert par le GP d'HUEZ, et d'un repas offert par la Commune d'Huez.

